



1^{re} année

Paielement des effets scolaires (matériel didactique) de la rentrée scolaire 2025-2026

Matériel didactique	Maison d'édition	Coût
Cahiers de savoirs et d'activités A et B avec Les outils d'Alphabétik, recueil de textes et ensemble numérique Élève (12 mois)	ERPI	20,75 \$
Nougat_Cahiers d'apprentissage A et B – versions imprimée et numérique + aide-mémoire + act. interactives 1 an	Chenelière	18,86 \$
Pico et Compagnie_Cahier d'apprentissage de la calligraphie script – versions imprimée et numérique	Chenelière	8,03 \$
Catch_Student Workbook – Print and Digital version + interactive workshops for 1 year	Chenelière	14,13

Matériel complémentaire	Maison d'édition	Coût
Cahier de sons (35 p.)	REPRO CSSMB	7,44 \$
Fiches reproductibles en français (100 p.) et mathématiques (110 p.)	REPRO CSSMB	9,72 \$
Fiches reproductibles en anglais (200 p.)	REPRO CSSMB	8,28 \$
Projets en CCQ (40 p.), en sciences (20 p.), univers social (10 p.) et arts plastiques (10 p.)	REPRO CSSMB	3,70 \$
Plans de travail (40 p.)	REPRO CSSMB	1,86 \$

Total	92,77 \$
--------------	-----------------

Dans le cadre de la Loi de l'instruction publique, il est prévu à l'article 7 que l'élève a droit à la gratuité des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement.

Ce droit à la gratuité ne s'étend pas aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe. Les crayons et autres objets de même nature ne sont pas considérés comme du matériel didactique.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de faire une entente de paiement.
S.v.p. vous informer auprès du secrétariat

Marie-Soleil Jacques
Directrice